

N° 4/2.09

DEMANDE D'UN CREDIT ANNUEL DE CHF 120'000.00 POUR COUVRIR LES DEPENSES NETTES QUI DECOULERONT DE LA CREATION DE LA MAISON DU DESSIN DE PRESSE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission chargée d'étudier ce préavis, composée de Mmes et MM. Béatrice DELAPRAZ, Claudine DIND, Christine GOLAY, Cedric FAVRE (excusé lors de la deuxième séance), Alexandre JAQUINET (excusé lors de la deuxième séance), Gennaro SCOTTI (excusé lors de la dernière séance), et de Laurent BEAUVERD, président, s'est réunie à trois reprises, les 23 juin, 7 juillet, et 24 novembre 2008.

La commission remercie Mme Nuria GORRITE, syndique, M. Frédéric JOMINI, municipal, représentant la Commission communale pour les affaires culturelles, Giancarlo STELLA, secrétaire municipal, Pierre FRIDERICI, président de l'Association des Amis du Festival Morges-sous-Rire, ainsi que Philippe SEN, dessinateur de presse indépendant, pour leur exposé et leurs explications lors de notre première séance ainsi que Mme la Syndique et M. FRIDERICI pour leurs explications complémentaires lors de la dernière séance qui s'est tenue en partie dans les locaux de la galerie du Grenier Bernois.

1 PRÉAMBULE - HISTORIQUE

Lors du conseil du 7 décembre 2005, le Conseil communal a pris acte de la fermeture pour la fin juin 2006 de la Galerie Rouge sise au Grenier Bernois (comm. Mun. N° 49/12.05). Cette décision a été le fruit d'une réflexion profonde sur le sens de la culture dans notre ville et faisait écho à une étude menée dès 2004 (étude Chavez comm. Mun. N° 38/9.04). Lors de cette même séance, le conseil a tenu une longue discussion sur la décision municipale de réallouer le montant de CHF 60'000.00, dégagé suite à la fermeture de Rouge, à la promotion et à la diffusion de la culture. Le conseil a pris la décision d'attendre pour cet endroit un projet qui soit proche de la population et des jeunes et qui s'inscrive dans une politique culturelle cohérente plutôt que de soutenir le projet municipal, jugé par certain comme flou.

2 POURQUOI CE PROJET ?

Il aura fallu presque deux ans pour que le présent préavis arrive devant notre conseil. La Municipalité a reçu de nombreux projets pour l'occupation de ces locaux. Certains, trop proches de la précédente affectation, ont été mis de côté, au même titre que d'autres jugés trop farfelus. La Municipalité en a finalement retenu trois. Elle a soumis ces projets à la Commission consultative communale des affaires culturelles, composée de membres de la Municipalité, de l'USL et de diverses sociétés locales (vous pouvez trouver ses membres dans le livret ad hoc). C'est donc cette commission et non la Municipalité qui a choisi le projet répondant le plus aux attentes exprimées par notre conseil en 2005.

3 EN QUOI CE PROJET N'EST-IL PAS JUSTE UN PROJET DE PLUS ?

Le projet retenu propose une affectation encore inexistante en Suisse à l'heure actuelle. La "Maison du Dessin de Presse" se veut être un lieu vivant. On ne parle pas ici d'un musée où la "satire graphique" se résume à quelques tableaux condamnés à rester accrochés à un mur mais bien d'un lieu de rencontre. Pour les dessinateurs d'abord, qui aujourd'hui ne se rencontrent que lors de festivals, pour la population ensuite, qui, jeune ou moins jeune, se retrouve ou retrouve son monde dans ces dessins. Le dessin de presse est un dessin vivant, qui reflète une actualité avec des traits que beaucoup n'oseraient mettre en mots, et l'on aime (ou pas) ce regard décalé sur un monde qui ne tourne pas toujours très rond. Ce lieu accueillera des expositions permettant à chacun-e d'aborder un thème avec un regard différent, de participer à des débats ou à des rencontres avec les dessinateurs. Ce projet se veut ludique et une collaboration avec les milieux scolaires est prévue. Le dessin de presse permet d'aborder des thèmes parfois difficiles et de déclencher des discussions, des débats sur la société, l'écologie, le racisme, la politique... C'est une bonne manière pour nos enfants d'avoir un regard différent sur leur environnement.

4 QUI S'OCCUPERA DE CE PROJET ?

Ce projet a été présenté et sera géré par l'Association des Amis du Festival Morges-Sous-Rire. Cette association née il y a plus de vingt ans, est composée de nombreux bénévoles et a fait ses preuves en organisant le festival du même nom, particulièrement en développant la face festive du festival. Elle est indépendante du Théâtre de Beausobre. Elle s'occupe, entre autre, du Salon du dessin de presse, événement national qui reçoit régulièrement la visite du Président de la Confédération en exercice. C'est la volonté de donner une réelle visibilité à cet art graphique dont les dessinateurs se considèrent comme les "artisans du dessin", (ils ne sortent pas de BD et ne sont pas dans les musées) qui a poussé cette association à imaginer un lieu d'échange, une plateforme de rencontre, autant pour les gens de la branche que pour le public. C'est donc soutenu par toute une profession et porté par une association reconnue, possédant un riche carnet d'adresses, que ce projet rêve de voir le jour.

5 A QUOI SERVIRA CETTE SUBVENTION ?

La subvention demandée à pour but : d'organiser quatre expositions par année, de financer le gardiennage, d'acquérir de la documentation, de salarier un poste à 50% (cet employé de l'association organisera les expositions, mettra en place des événements et gèrera cet espace) et de constituer un fonds d'œuvres. Cette subvention sera gérée par l'association qui devra chercher des sponsors pour couvrir l'ensemble de ses dépenses.

Votre commission a longuement débattu. En effet, il s'agit là d'une proposition ambitieuse qui peut susciter la crainte. La dernière expérience (Galerie Rouge) a laissé des traces. Les commissaires se sont donc particulièrement attardés sur la viabilité de ce projet, de son intégration dans la politique culturelle souhaitée pour la Ville de Morges (comm. Mun. N° 49/12.05), de la proximité et de l'ouverture vers la population et les écoles qu'un tel lieu peut revendiquer.

6 CONCLUSIONS

Votre commission estime que ce projet est ambitieux et novateur. Elle espère que ce lieu remplira son rôle de plateforme d'échanges pour la profession mais surtout d'espace ludique pour la population et particulièrement pour les milieux scolaires. Cet espace se devra d'être un endroit fédérateur pour les dessinateurs et de privilégier la rencontre. La commission souhaite que la Commission de gestion reste attentive à la bonne application du cahier des charges de l'association et qu'ainsi la Maison du dessin de presse perdure.

Ce projet s'inscrit dans les axes de la politiques culturelle proposée par la Municipalité (comm. Mun. N° 49/12.05) en répondant aux critères suivants : animation de la Ville, favorisation de l'accès à la culture, formation des jeunes à la culture, mise en valeur du patrimoine et promotion et diffusion de la création.

Vos commissaires demandent à la Municipalité de mettre un lieu de stockage à disposition pour la constitution d'un fonds d'œuvres, car à l'heure actuelle une telle collection n'existe pas.

La commission souligne que la création de cet espace est une étape dans la politique culturelle de la Ville et enjoint la Municipalité à continuer sur cette voie.

C'est donc à la majorité des commissaires présents moins une opposition que votre commission vous propose de voter les conclusions suivantes :

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu le préavis de la Municipalité,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de créer une Maison du dessin de presse dans les locaux de la Galerie du Centre culturel;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit annuel de CHF 120'000.00 pour couvrir les dépenses nettes qui découleront de la création de la Maison du dessin de presse et de dire que ce montant sera porté dans les comptes dès l'année 2009 au pro rata des mois d'ouverture;
3. d'accorder à la Municipalité un crédit annuel de CHF 120'000.00 pour couvrir les dépenses nettes qui découleront de la création d'une Maison du dessin de presse et de dire que ce montant sera porté dans les comptes dès l'année 2010;
4. d'autoriser la Municipalité à créer au bilan un fonds de réserve intitulé "Maison du dessin de presse" ayant pour but la mise en valeur de la collection des dessins de presse.

au nom de la commission
Le président-rapporteur

L. Beauverd